AR Prefecture
079-257902205-20260617-2026AG0617BAED-DE
Reçu le 24/06/2026

Parc naturel régional du Marais poitevin Une autre vie s'invente ici

Extrait du Registre des délibérations du 17 juin 2026

Date de publication : 17 juin 2026
Date de convocation : 1er juin 2026
Nombre de délégués en exercice : 118 (964 voix)
Nombre de délégués présents ou *représentés* : 847 (564 voix) Votes (nbre voix) : Pour : 564 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le 17 juin 2026, le comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, s'est réuni à Bouillé-Courdault (85), sous la présidence de Pascal DUFORESTEL.

Etaient présents ou *représentés* :

Au titre des communes de Charente-Maritime :

Anais : Hervé GAILDRAT ; Benon : Jany LESOUEF ; Charron : Christophe AZAMA ; Cram-Chaban : Sabine SOBOTA ; Esnandes : Roger BUFFETAU ; La Grève-sur-le-Mignon : Stéphane COUTTIER ; Le Gué d'Alleré : Marie-Odile ROUX ; Longèves : Bruno FERRET ; Marans : Laurent GALLIOT ; Nuaillé d'Aunis : Pascale MARTINEAU ; La Ronde : Mickaël SIRE ; Saint Cyr du Doret : Didier DENIS ; *Saint-Jean-de-Liversay : Alexandre TROUCHE* ; Saint-Sauveur d'Aunis : Jean-Michel DUMOLIE ; Taugon : Hélène CROS ; Villedoux : Maxime BARRERE

Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Arçais : Philippe LEYSSENE ; Bessines : Gérard RENAUDET ; Le Bourdet : Caroline MORIN ; Coulon : Anne-Sophie GUICHET ; *Epannes : Pierre COUTURIER* ; Frontenay Rohan-Rohan : Charles MALINAUSKA ; Magné : Pascal DUFORESTEL ; Mauzé-sur-le-Mignon : Sylvie GAUTIER ; Niort : Thibault HEBRARD ; Prin Deyrançon : Olivier D'ARAUJO ; Sansais : Richard PAILLOUX ; Saint-Georges-de-Rex : Nicolas SAUVET ; Saint Hilaire la Palud : François BONNET ; Val du Mignon : François BROSSARD ; Vallans : Sébastien GOUINEAU ; Le Vanneau-Irleau : Corinne CARDINAUD

Au titre des communes de Vendée :

Angles : Marc SIRE ; Auchay-sur-Vendée : Françoise AUJARD ; Benet : Jean-Michel GIRARD HERBRETEAU ; Bouillé-Courdault : Cécile PERNOIS ; La Bretonnière-La Claye : Jean-Pierre PELLENNEC ; Chaillé-les-Marais : Antoine METAIS ; Champagné-les-Marais : Sébastien CULOT ; Champ-Saint-Père : Jérémy ENFRIN ; Curzon : Christophe BOUNOLEAU ; Damvix : Philippe PRUNIER ; Doix-les-Fontaines : Christine FROMAGET ; Gué-de-Velluire : Rébecca GUILLOTEAU ; Ile d'Elle : Fabien BILLARD ; La Couture : Clément ROUSSEAU ; Lairoux : Cédric GUINAUDEAU ; La Tranche-sur-Mer : Charles RABAUD ; Liez : Stéphane ROBIN ; Longeville-sur-Mer : Miguel LAUMONIER ; Luçon : Noémie DUTHIL ; Les Magnils Reigniers : Nicolas BOUJU ; Maillezais : Patrick ROBIN ; Mareuil-sur-Lay : Thierry COUILLAUD ; Le Mazeau : Stéphane LUCAS ; Montreuil : Manon BOULARD ; Moreilles : Thomas RABELLE. Nalliers : Mathilde COSSON ; Peault : Franck BRODU ; *Puyravault : Cécile MAUNY* ; Saint-Benoist-sur-Mer : Daniel NEAU ; Sainte-Radégonde-des-Noyers : Jacques TRAVAUX ; Saint Sigismond : Anne FLEURET ; *Saint-Vincent-sur-Graon : Jannick RABILLE* ; *Les Velluire sur Vendée : Alexis MAINARD* ; Vouillé-les-Marais : Sébastien GARREAU

Au titre des EPCI :

Communauté d'Agglomération du Niortais : Anne-Sophie GUICHET ; Communauté de Communes Aunis Atlantique : Sylvain AUGERAUD ; Communauté de Communes Aunis Sud : Hervé GAILDRAT ; Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Denis LA MACHE ; Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : David MARCHEGAY ; Communauté de Communes Vendée Grand Littoral : Daniel NEAU ; Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : Laurent DUPAS

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : Pascal DUFORESTEL, Margarita SOLA, *Christelle CHASSAGNE*

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : Lydie BERNARD, Lucie ETONNO, Philippe BARRE, Yveline THIBAUD

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime : *Valérie AMY-MOIE*, Gilles GAY

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres : Séverine VACHON, Olivier POIRAUD

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : Arnaud CHARPENTIER, Stéphane GUILLON

Assistaient également les communes et partenaires associés avec voix consultative :

La Rochelle : Pascal DAUNIT ; Aigrefeuille-d'Aunis : Marie-Claude BILLEAUD ; Saint-Saturnin-du-Bois : Serge Moueix et Olivier JOUANNEAU ; La Rochénard : Gaelle KEMP

Chambre d'agriculture de Charente-Maritime : Luc SERVANT ; Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres : Ludovic JARRIAULT ; Collectif des trois fédérations départementales de chasse : David MARCHERAY ; France Nature Environnement 85 : Yves LE QUELLEC

AR Prefecture
079-257902205-20260617-2026AG0617BAED-DE
Reçu le 24/06/2026

Compte Financier Unique
Budget annexe Editions documentaires

Contexte
Vu le budget primitif de l'exercice 2025 ;

Considérant le document budgétaire et après avoir entendu l'exposé du Vice-Président ressources humaines et finances, le compte financier unique du budget annexe Editions documentaires s'établit de la façon suivante :

Investissement			
	Dépenses	Prévu :	0,00
		Réalisé :	0,00
		Reste à réaliser :	0,00
	Recettes	Prévu :	0,00
		Réalisé :	0,00
		Reste à réaliser :	0,00
Fonctionnement			
	Dépenses	Prévu :	9 853,23
		Réalisé :	9 337,50
		Reste à réaliser :	0,00
	Recettes	Prévu :	9 853,23
	Réalisé :		8 872,35
		Reste à réaliser :	0,00
Résultat de clôture de l'exercice			
	Investissement :		0,00
	Fonctionnement :		188,08
	Résultat global :		188,08

Décision
Après en avoir débattu, le comité syndical :

- **approuve** le compte financier unique 2025 du budget annexe Editions documentaires,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président
Pascal DUFORESTEL

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN
Syndicat mixte
LE PRÉSIDENT